



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 24/06/2010

Réf : CRPMCOM100023

### NON A UN DESASTRE PETROLIER EN EUROPE

Le 23 juin 2010, des représentants de compagnies pétrolières, la Commission européenne et différentes ONG ont débattu avec les membres de l'Intergroupe *Mers et Zones côtières* au Parlement européen sur les risques d'une catastrophe pétrolière en Europe.

**Corinne Lepage** (ALDE-FR), Présidente de l'Intergroupe a déclaré « *Je me félicite de cette audition publique qui est une première. Les débats ont démontré la nécessité de travailler à une évolution de la législation dans le sens d'un renforcement de la responsabilité des acteurs. Le législateur ne doit pas constamment avoir une guerre de retard, mais être davantage pro actif dans ce domaine : il est impératif de mieux anticiper les problèmes qui peuvent surgir, au lieu de les subir a posteriori et d'agir dans l'urgence* ».

Les participants ont souligné de nombreuses différences entre les législations américaines et celles de l'Union européenne. Par exemple, **Jan Panek**, Chef de l'Unité "Charbon et Pétrole" à la Commission européenne (DG énergie) a souligné le rôle de l'Agence Maritime européenne de Sécurité (EMSA), ainsi que celui de différentes législations de l'Union européenne réglementant les audits et les inspections des plates-formes pétrolières européennes.

«*Il y a 20 ans, 167 travailleurs offshore ont été tués dans une catastrophe maritime pétrolière* » se souvient **Steve Walker**, Chef de divisions Offshores au Royaume-Uni, « *Cela a bouleversé la législation au Royaume-Uni et à travers tout le secteur de la Mer du Nord.* » M. Walker a aussi rappelé aux Députés qu'en Europe, les plates-formes offshore sont généralement plus sûres qu'aux Etats-Unis parce que 50 % d'entre elles ne sont pas dans des eaux profondes<sup>1</sup>; cependant, beaucoup d'entre elles ont déjà 25 ans.

Pour l'industrie, **Michael Engell-Jensen**, Directeur Exécutif de l'Association Internationale des Producteurs de Gaz et de Pétrole, a déclaré que la protection de l'environnement et de la population est parmi les tops priorités de leur agenda. Il a rassuré les participants en affirmant que les régulateurs et les compagnies travaillent ensemble dans le respect de la législation et en transparence. « *Récemment, 43 compagnies pétrolières ont accepté de participer à une Etude Statistique pour encourager la prévention de tels risques* » a-t-il déclaré.

Pour les ONGs, **Antidia Citores** de Surfrider Foundation a demandé une liste précise des plates-formes en Europe, avec leurs emplacements exacts. En parlant du désastre du Golfe du Mexique, David Santillo, Chercheur attaché à l'université Honoraire de Greenpeace s'est demandé « *comment les opérateurs auraient-ils répondu à un tel accident en Europe ? Et comment un représentant de British Petroleum (BP) aurait-il répondu à la réunion d'aujourd'hui ?* »

---

<sup>1</sup> Moins de 200 mètres de profondeur

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) se montre très vigilante depuis le désastre pétrolier qui a commencé dans le Golfe du Mexique. En effet, le 19 juin dernier, pendant l'Assemblée Générale de sa Commission Mer du Nord (NSC), qui s'est tenue en Rogaland (NO), les Régions maritimes ont signé une déclaration<sup>2</sup> sur la prévention des fuites pétrolières dans la Région de la Mer du Nord.

**Gunn Marit Helgesen**, « Mayor » du Comté de Telemark et Présidente de la Commission Mer du Nord a déclaré être alarmée par les conséquences de la fuite de pétrole dans le Golfe du Mexique. *«Un désastre semblable en Mer du Nord – déclare-t-elle – aurait d'énormes conséquences pour les populations et les communautés du long de la côte de la Mer du Nord. C'est l'exemple d'un désastre qui appelle à des règlements communs afin d'éviter et d'empêcher de telles catastrophes dans l'avenir. Quand les accidents arrivent nous avons besoin d'efforts communs et de plans de secours pour réduire au minimum l'impact de tels accidents.»*

Pour plus d'information, merci de contacter Enrico MAYRHOFER :  
Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : [enrico.mayrhofer@crpm.org](mailto:enrico.mayrhofer@crpm.org)  
Web: [www.crpm.org](http://www.crpm.org)

---

<sup>2</sup>Déclaration de la Commission Mer du Nord : «L'Assemblée Générale de la Commission Mer du Nord a exprimé ses réelles préoccupations face au désastre pétrolier du Golfe du Mexique. Elle recommande vivement à tous les gouvernements d'examiner instamment les risques qui existent en Mer du Nord. La Mer du Nord est d'une importance fondamentale pour la vie de ses habitants et pour l'économie de tous les pays qui l'entourent.»